

## Parentalité

**Communauté de Communes Vie et Boulogne**



Lieu Accueil Enfants Parents - Maché - octobre 2019

**Dossier suivi par**

Mme Gaëlle CHAMPION, Vice-présidente « petite enfance et parentalité »

----

**Charlotte POITRAL**, Responsable pôle services à la population

02 51 98 16 14 - c.poitral@vietboulogne.fr

**Elisabeth AGENEAU**, Chargée de mission CTG

06 29 16 16 87 - e.ageneau@vietboulogne.fr

**Chloé PAUGAM**, Conseillère technique action sociale CAF

02 51 44 72 77 - chloe.paugam@caf.fr

----

Crédits : CCVB, Adobe Stock, Freepik, Canva

# Diagnostic

## Orientations de la Branche Famille

La politique de soutien à la parentalité répond aux mutations de la famille et aux évolutions des conditions d'exercice de la fonction parentale. Cette politique publique consiste à épauler les parents en les informant, les écoutant et mettant à leur disposition des services et des moyens leur permettant d'assumer pleinement leur rôle.

L'action des Caisses d'Allocations Familiales (CAF), au cœur des solidarités familiales et sociales, y contribue de manière décisive en aidant les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale, en facilitant l'épanouissement et le bien-être de l'enfant par les équipements et services qu'elle finance et en accompagnant les parents dans leurs responsabilités éducatives.

Ce renforcement de l'implication de la branche Famille doit conduire à mieux prioriser, mieux évaluer les actions et mieux définir le rôle des CAF au niveau local au regard de leurs principaux partenariats.

Pour cela, deux objectifs ont été identifiés et déclinés en actions dans la Convention d'Objectif et Financement (COG) 2018-2022 :

- Favoriser la qualité des liens parents/enfants aux moments clés de la vie familiale par :
  - Un accompagnement des parents à l'arrivée de l'enfant en améliorant les dispositifs existants et en concourant à leur bonne articulation.
  - Un soutien aux parents dans l'éducation de leurs enfants, notamment les adolescents.
  - Un accompagnement et une prévention des ruptures familiales.
- Renforcer la visibilité, la structuration et la cohérence des dispositifs par :
  - Une gestion facilitée en CAF des appels à projets.
  - Une mise à disposition pour l'ensemble des familles et des partenaires de l'ensemble des ressources et actions relatives au soutien à la parentalité et en assurer la promotion.
  - Les travailleurs sociaux de la CAF au travers des offres de service individuelles ou collectives accompagnent les familles dans leur rôle de parents.

## 1. Un territoire familial en mutation

## 2. Des besoins avérés sur le champ de la parentalité

## 3. Une diversité de services et d'actions

## 1. Un territoire familial en mutation

### 1.1 Une proportion importante de ménages avec enfants

En 2017, 43% des ménages de Vie et Boulogne sont composés de familles avec enfants de moins de 25 ans (couples avec enfants et familles monoparentales), soit 7 365 familles (Données INSEE). Cette part, plus importante que la moyenne départementale qui se situe à 33.3%, est liée aux 500 naissances par an en moyenne, mais aussi à l'arrivée de nouvelles familles avec enfants.

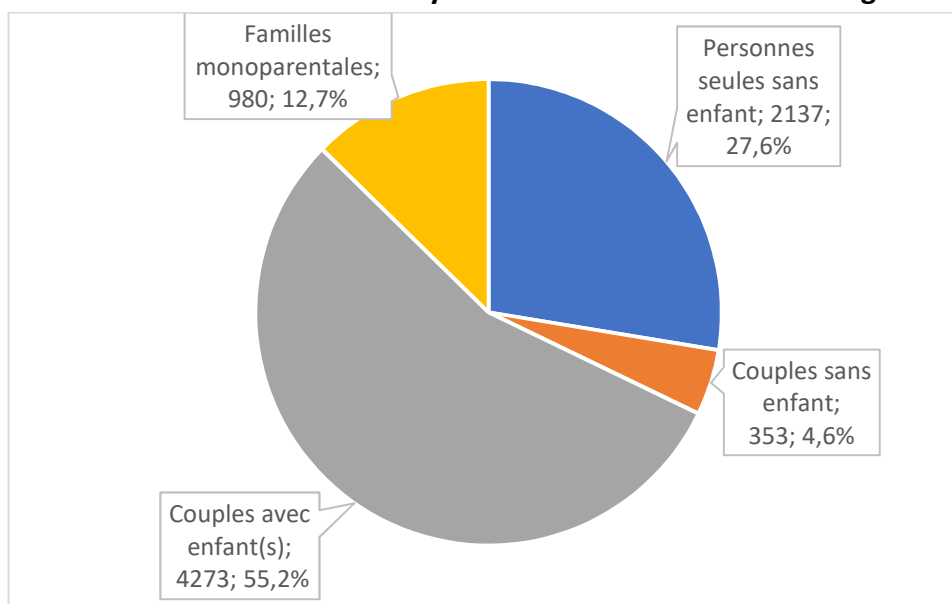
#### Ménages selon leur composition

	CC Vie et Boulogne			Vendée		
	Nombre	%	Evolution 2007-2017	Nombre	%	Evolution 2007-2017
Ménages d'une personne: homme ou femme seul(e)	4 267	24.9%	+ 41.7%	96 457	32.9%	+ 30.4%
Couples sans enfant	5 506	32.1%	+ 24.7%	99 451	33.9%	+ 14.3%
Couples avec enfant(s)	6 170	36%	+ 12.1%	78 681	26.8%	+ 1.9%
Familles monoparentales	1 195	7%	+ 65.7%	19 033	6.5%	+ 38.2%
ENSEMBLE	15 943	100%		274 589	100%	

*Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire – 2017*

En 2019, 67.9 % des foyers allocataires CAF sont des familles avec enfants à charge (*Vendée : 56%*) soit 5 253 familles. Entre 2015 et 2019, le nombre de familles CAF a davantage augmenté que la moyenne départementale, respectivement +2.46% et +1.54% (Données CAF).

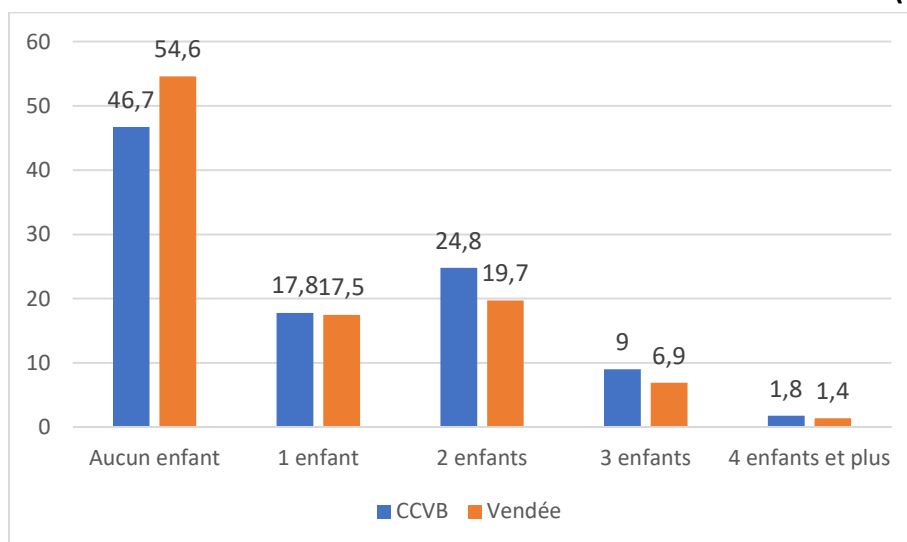
#### Structures familiales des foyers allocataires sur Vie et Boulogne



*Données CAF 2018*

En 2017, les familles avec plusieurs enfants sont davantage représentées (35.6%) que la moyenne départementale (28%) (Données INSEE).

### Répartition des familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans (en %)



Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire – 2017

Au regard des structures familiales, les familles allocataires CAF sont majoritairement composées de couples avec deux enfants (33 % pour le territoire contre 25 % pour la Vendée). Les couples avec 3 enfants ou plus représentent 13 % des familles allocataires, contre 10% en Vendée.

### Répartition des allocataires CAF dans la structure familiale

Structure familiale	Vie et Boulogne			Vendée	
	Nombre d'allocataires	Part des couples allocataires	Part des allocataires isolés	Part des couples allocataires	Part des allocataires isolés
SANS ENFANT	2 241	5%	27%	5%	39%
1 ENFANT	1 271	10%	6 %	8 %	6%
2 ENFANTS	2 869	33%	5 %	25%	4%
3 ENFANTS ou plus	1 098	13%	2%	10 %	2%

CAF 2020 sur données au 31 décembre 2019

La répartition par tranches d'âge des enfants de parents allocataires sur Vie et Boulogne est sensiblement la même qu'à l'échelle départementale.

### Répartition par âge des enfants des allocataires CAF

Enfants	Vie et Boulogne		Vendée	
	Nombre d'enfants	Part des enfants	Nombre d'enfants	Part des enfants
< 3 ans	1 383	13%	17 003	13%
De 3 à moins de 6 ans	1 541	15%	19 044	14%
De 6 à moins de 12 ans	3 652	35%	46 206	34%
De 12 à moins de 16 ans	2 457	23%	30 722	23%
De 16 à moins de 18 ans	944	9%	12 725	9%
18 ans et +	616	6%	8 708	6%
TOTAL	10 593		134 408	

CAF 2020 sur données au 31 décembre 2019

### 1.2 L'évolution des profils de familles : la part des familles monoparentales et recomposées en augmentation

Parmi les 7 365 familles avec enfants de Vie et Boulogne, 7% sont des familles monoparentales soit 1 195 familles. Ce taux est semblable à celui de la Vendée : 6.5%. Cependant, la part de familles monoparentales a augmenté de 65.7% entre 2007 et 2017, et de manière plus importante qu'à l'échelle départementale (38.2%) (Données INSEE 2017).

Le nombre de familles monoparentales allocataires CAF a augmenté de 8% entre 2016 et 2018 (même tendance au niveau départemental) : en 2019, elles représentent 12,7 % des foyers allocataires soit 980 familles contre 12.5 % en Vendée.

A l'échelle nationale, la part des familles recomposées a augmenté depuis les années 80 selon la même tendance que la part des familles monoparentales. En 2017, ces dernières représentent plus d'une famille avec enfants sur cinq (INSEE 2017).

L'absence de données locales concernant les familles recomposées ne permet pas d'en préciser l'évolution sur Vie et Boulogne.

### 1.3 Un niveau de vie moyen pour une part importante de familles allocataires CAF

Au 31 décembre 2019, les allocataires avec enfant(s) dont le quotient familial<sup>1</sup> est inférieur à 900 € représentent près de 34% de l'ensemble des allocataires avec enfant(s) contre 38 % pour la Vendée.

Les allocataires avec enfant(s) dont le quotient familial est compris entre 900 euros et 1500 euros représentent la part la plus importante sur le territoire de Vie et Boulogne (50%). Cette part est supérieure à la moyenne départementale (45%).

La part des allocataires avec enfant(s) dont le quotient familial est supérieur à 2 000 euros représente 5% de l'ensemble des allocataires avec enfant(s) ; pourcentage identique à l'échelle de la Vendée.

#### **Répartition des familles allocataires CAF selon le quotient familial**

Quotients familiaux (euros)	Vie et Boulogne		Vendée
0-399	194	4 %	5 %
400-699	726	14 %	17 %
700-899	821	16 %	16 %
900 - 1199	1343	26 %	24 %
1200 - 1499	1230	24 %	21 %
1500 - 1999	648	12%	11 %
2000 à >= 2400	237	5 %	5 %
QF indéterminé	54		
Total	5 253	100%	100 %

*Données CAF au 31/12/2019*

---

<sup>1</sup> **Quotient familial** : Système qui divise le revenu imposable en un certain nombre de parts, fixé suivant la situation de la famille du contribuable et le nombre de personnes à sa charge.

## 2. Des besoins avérés sur le champ de la parentalité

### 2.1 Une évolution sociétale

Les familles françaises ont beaucoup évolué durant ces 70 dernières années. La redéfinition de la place des femmes, la volonté croissante d'une égalité de positions à l'intérieur de la famille, la diminution du nombre d'enfants par famille ont engagé une évolution des structures familiales. Si le modèle dit « traditionnel » est celui qui vient le plus à l'esprit, de « nouvelles » familles se composent : familles monoparentales (qui existaient déjà avant avec le veuvage et les mères célibataires), recomposées, homoparentales, coparentalité (un homme et une femme qui ne sont pas en couple décident d'avoir un enfant ensemble) avec différentes unions (mariage – PACS – union libre) et différentes filiations (biologique, adoption...). Les postures parentales s'en trouvent modifiées, redistribuent les rôles des parents ou en créent de nouveaux (statut de beau-parent par exemple).

La reconnaissance du statut, la place et les droits des enfants se sont concrétisés à travers la Convention Internationale des Droits de l'Enfant en 1989 et ses déclinaisons légales et locales.

Les apports des découvertes de médecins, scientifiques et de pédagogues ont renforcé les connaissances sur le développement de l'enfant et modifié le rapport à l'enfant, l'affirmant en tant que sujet à part entière.

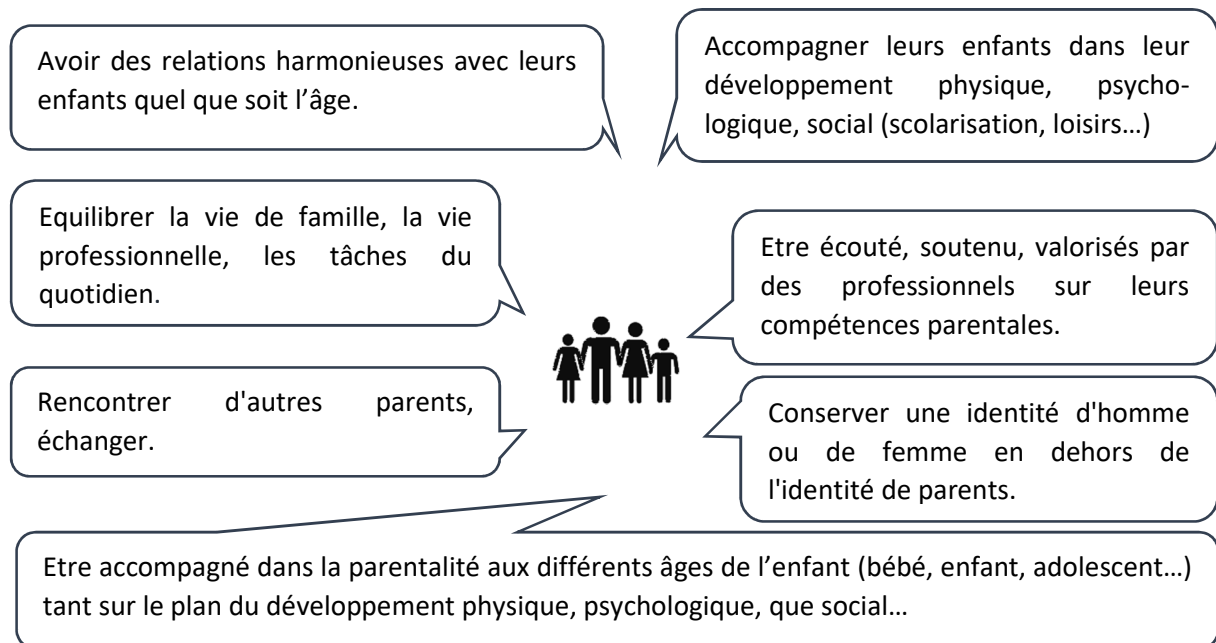
Les ressources sur la parentalité se sont développées et de multiples courants de pensée, avis, conseils et méthodes sont proposées aux parents.

Face au déploiement des écrans, des outils numériques et des réseaux sociaux au sein des familles, les parents doivent trouver de nouveaux codes pour protéger leur(s) enfant(s), les guider et les aider à bien grandir dans la société numérique.

La pression de la société envers les parents à être de « bons parents » et à avoir des « enfants parfaits » semble plus forte aujourd'hui que par le passé.

Ces mutations sociétales impactent la place et la posture des parents, les grands-parents, les liens avec l'entourage et avec les acteurs éducatifs.

## 2.2 Les besoins et les attentes exprimés par les parents aujourd'hui



*Expressions des participants recueillies lors du groupe de travail petite enfance composé d'élus, professionnels de la petite enfance, parents - octobre 2020 - et à travers l'enquête parents REAAP Vie et Boulogne - avril 2019*

- **L'enquête du REAAP<sup>2</sup>**

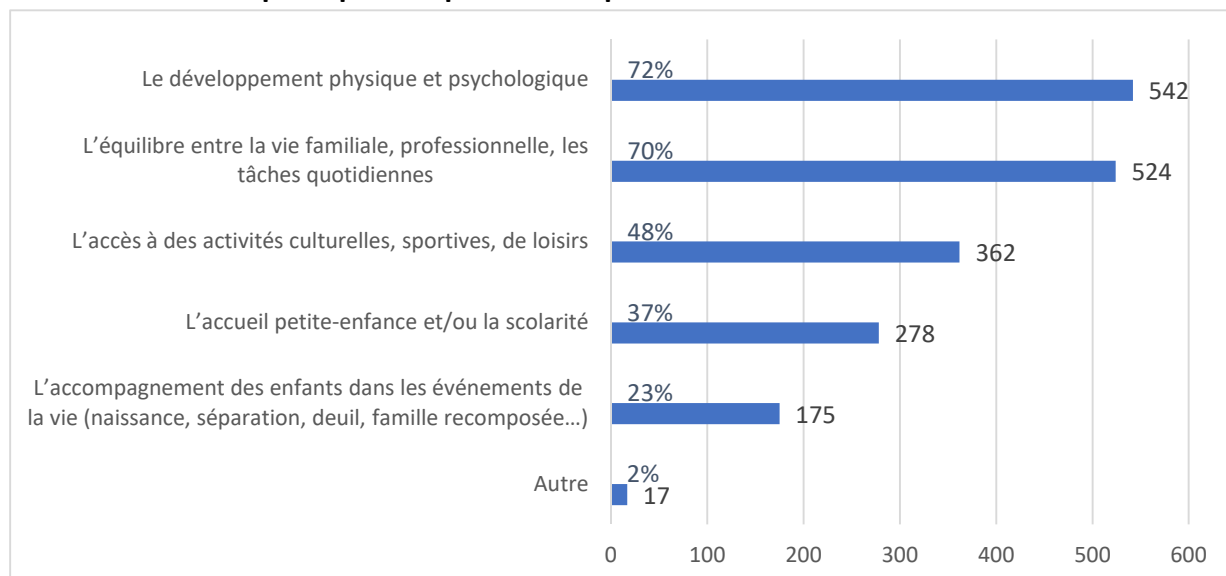
Une enquête à destination des parents du territoire a été réalisée en avril 2019. Une diffusion large (Communauté de Communes, CAF, écoles, centres sociaux, parents d'élèves, accueils de loisirs, RAM...) a permis de collecter 756 réponses sur une cible d'environ 5 500 familles. Un taux de participation de 14% a permis de recueillir les besoins locaux et les attentes des parents dans le domaine de la parentalité.

Plus de 70% des participants mettent en avant 2 des préoccupations principales : la recherche d'un équilibre entre la vie familiale, professionnelle, les tâches quotidiennes et le développement physique et psychologique de leurs enfants.

<sup>2</sup> **REAAP** Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents : objectifs et fonctionnement déclinés p.19.



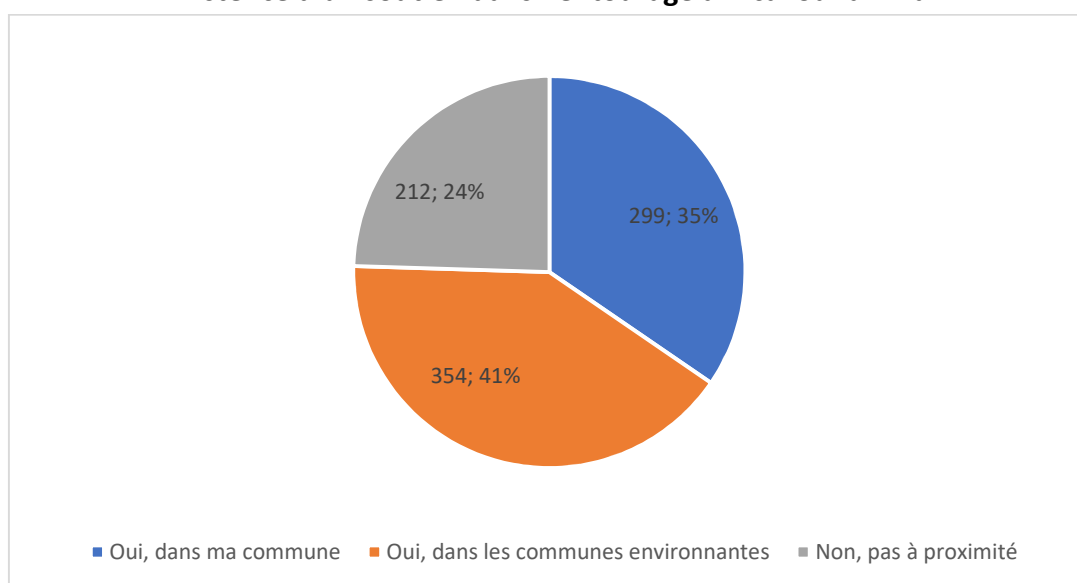
## Principales préoccupations des parents concernant leurs enfants



Enquête parents – REAAP Vie et Boulogne – avril 2019

Près d'un quart des répondants a nommé ne pas avoir de soutien dans leur entourage amical ou familial à proximité. Cette donnée peut venir orienter des types d'actions favorisant les rencontres entre parents.

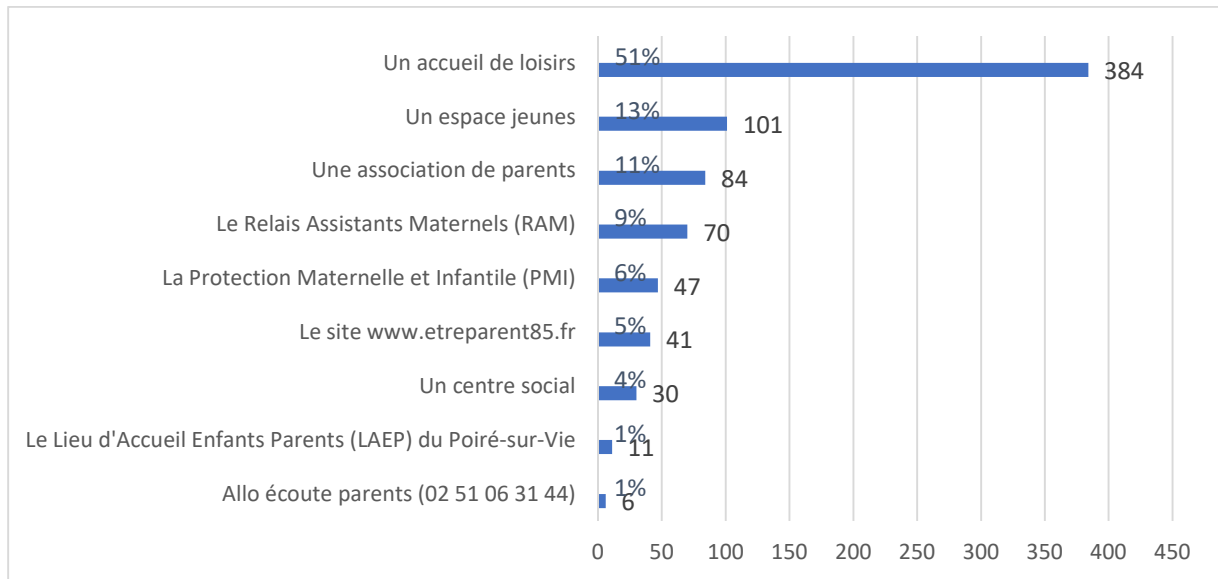
## Existence d'un soutien dans l'entourage amical ou familial



Enquête parents – REAAP Vie et Boulogne – avril 2019

La moitié des répondants fréquente un accueil de loisirs. La fréquentation de lieux relais, de services, d'associations et la rencontre avec les acteurs (autres parents, professionnels) contribuent à accéder à des ressources et à créer un réseau de soutien et d'accompagnement.

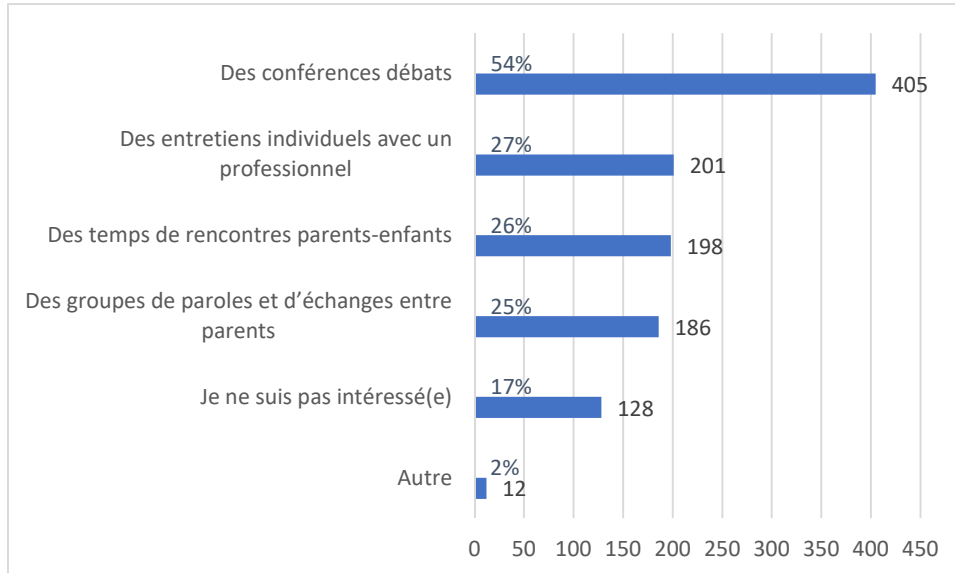
## Services, sites, associations fréquentés ou utilisés par les parents



Enquête parents – REAAP Vie et Boulogne – avril 2019

Plus de la moitié des répondants sont intéressés par des conférences débat ; un tiers par d'autres formats : temps parents-enfants (rencontres ou activités), groupes de paroles entre parents, entretiens individuels avec un professionnel.

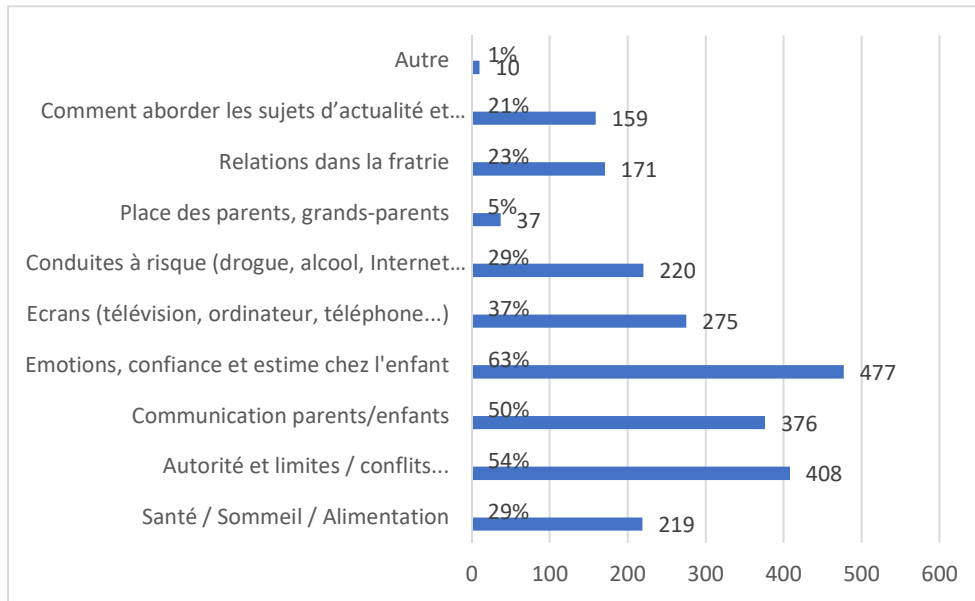
## Type d'actions recherchées par les parents



Enquête parents – REAAP Vie et Boulogne – avril 2019

Les thèmes qui intéressent les répondants à l'enquête sont diversifiés. Certains concernent toutes les tranches d'âge, d'autres sont plus ciblées comme « Santé / sommeil / alimentation » pour la petite-enfance ou « Conduites à risques » pour l'adolescence. Les attentes se dirigent majoritairement vers les émotions de l'enfant, l'autorité et les limites, la bienveillance éducative et les relations parents enfants.

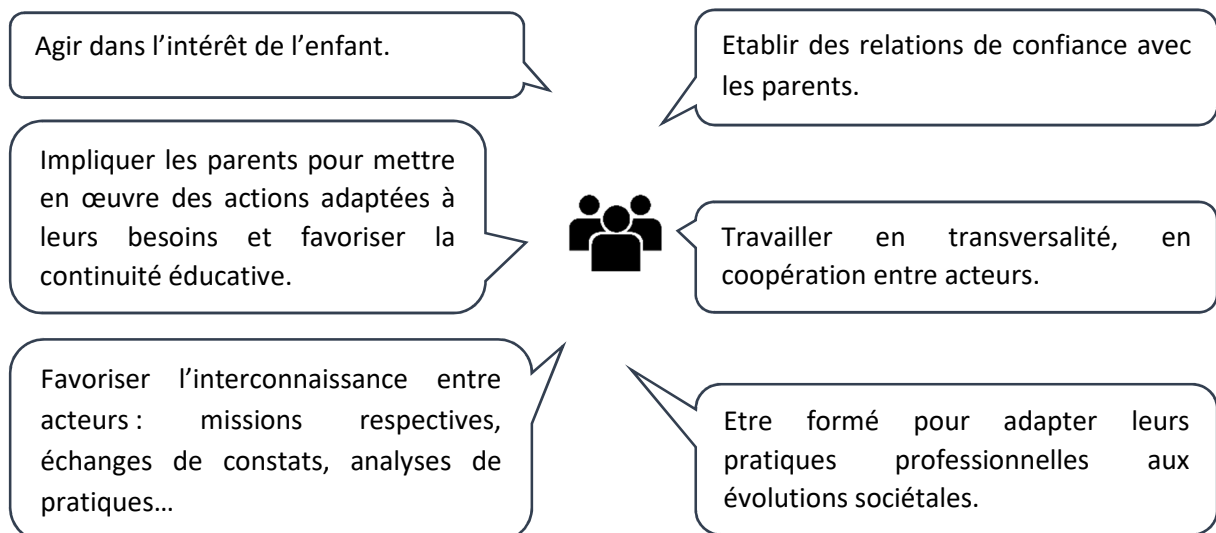
### Thèmes souhaités



Enquête parents – REAAP Vie et Boulogne – avril 2019

La variété des réponses à cette enquête confirme l'intérêt de proposer des actions, des services à des échelles diverses, dans des formats différents (ateliers, conférences, entretiens individuels, avec ou sans enfant), à destination des différentes tranches d'âge et via une diversité de modes de communication (sites, réseaux sociaux, papier) pour répondre aux besoins du plus grand nombre.

### 2.3 Les besoins exprimés par les acteurs intervenant dans le champ de la parentalité



### 3. Une diversité de services et d'actions

#### 3.1 Des initiatives locales nombreuses et diverses

Le maillage associatif et institutionnel est important sur le territoire Vie et Boulogne : accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires, structures jeunesse, écoles et associations de parents d'élèves, associations sportives et culturelles, médiathèques... Les valeurs véhiculées à travers leurs actions participent au renforcement du lien parents/enfants, à la construction de compétences parentales même si ce n'est pas la finalité première recherchée.

Ces différents acteurs mettent en œuvre de façon ponctuelle ou régulière des actions pour répondre à des besoins locaux repérés. Ces initiatives, le plus souvent gratuites, sont organisées à différentes échelles (interne à la structure, commune ou plus largement...), sous des formats variés.

Exemples d'actions menées en 2019 :



Les familles peuvent adhérer plus facilement à certaines actions si elles sont menées en proximité et par des acteurs qu'elles connaissent, d'autres privilégient des actions plus éloignées pour davantage d'anonymat.



L'offre est diversifiée, permet une richesse et une complémentarité.

Les porteurs de projet peuvent être accompagnés financièrement dans le cadre du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) départemental coordonné par la Caisse d'Allocations Familiales. En effet, celui-ci permet le financement de projets qui ont pour objectifs d'aider les familles dans leur rôle parental en s'appuyant sur leur savoir-faire et leurs ressources, de soutenir et mettre en place des actions à destination de l'ensemble des parents, sur la base du volontariat. Depuis 2018, 5 projets ont été accompagnés sur le territoire à hauteur de 2060€.

Les initiatives peuvent être diffusées par le REAAP local et également via le site [etreparent85.fr](http://etreparent85.fr) porté par la CAF pour un rayonnement plus large.

#### 3.2 La mission Animation Familles des deux centres sociaux du territoire

Deux centres sociaux situés à Aizenay et au Poiré-sur-Vie mettent en œuvre des projets Familles. Leurs rayonnements sont aujourd'hui communaux, cependant le public visé représente 41% de la population Vie et Boulogne.

	<b>Le centre Social Associatif et Familial Mosaïque</b> 	<b>Le centre Social Solidavie</b> 
<b>Gestionnaire</b>	Association Mosaïque	Association Solidavie
<b>Localisation Rayonnement</b>	Commune d'Aizenay	Commune du Poiré-sur-Vie
<b>Public</b>	Habitants de la commune et bénévoles d'associations	
<b>Agrément</b>	L'agrément Animation Collective Familles est de la responsabilité du Conseil d'administration, instance politique, de la Caisse d'Allocations Familiales. Il est délivré pour une durée de 4 ans.	
	Agrément 2019-2022	Agrément 2018-2021
<b>Le Projet Familles</b>	<p>Le projet « familles », intégré au projet d'animation globale, poursuit les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire.</li> <li>- Développer des actions collectives visant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement des liens intrafamiliaux et intergénérationnels et des relations et solidarités interfamiliales.</li> <li>- Apporter son soutien et expertise aux personnels du centre social dans la prise en compte des dynamiques familiales ;</li> <li>- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social et dans sa zone d'influence ;</li> <li>- Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.</li> </ul> <p>Le projet « familles » s'appuie sur la capacité d'écoute des besoins et des attentes des parents et des enfants des centres sociaux... Il permet la transformation de demandes individuelles informelles en actions collectives qui ont également vocation à inscrire les familles dans la vie sociale de leur territoire ou à favoriser la vie sociale des familles.</p> <p>La mise en œuvre du projet « familles » repose sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du centre social et, le cas échéant, d'autres acteurs du territoire.</p>	
<b>Types d'actions mises en œuvre</b>	Conférences Ciné-échanges Sorties familiales Réseau d'entraide entre parents et grands-parents Activités ludothèques Etc.	Conférences Café débats Café parents Accompagnement scolaire Soirée Jeux Etc.
<b>Moyens humains</b>	La réalisation de ce projet « familles » repose sur l'action de coordination d'un référent familles salarié pour chacun des deux centres sociaux en lien avec les bénévoles des commissions dédiées.	
<b>Financements</b>	La Mairie, la Caisse d'Allocations familiales de la Vendée, ainsi que les adhésions des membres, les autres financeurs et les autofinancements. En 2019, la Caisse d'Allocation Familiales a financé à hauteur de 39 208€ les projets Familles de ces deux centres sociaux.	

### 3.3 Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)



<b>Le LAEP « La P'tite Escale »</b>	
<b>Gestionnaire</b>	Communauté de Communes Vie et Boulogne
<b>Historique</b>	Dans le prolongement de « Pomme Verte » créé en 2006 par la mairie du Poiré-sur-Vie, le LAEP « La P'tite Escale » est ouvert depuis octobre 2019 en itinérance sur Vie et Boulogne (passage d'1 à 4 créneaux par semaine sur 5 communes).
<b>Objectifs</b>	<p>Pour les enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Découvrir un espace de jeux adapté, différent de la maison.</li> <li>- Rencontrer d'autres enfants d'âge proche ou différent.</li> <li>- Les amener à se séparer de leur parent avec la sécurité de sa présence, à se familiariser à la vie collective pour préparer la scolarisation.</li> <li>- Favoriser l'apprentissage du partage de jeux et l'autonomie.</li> </ul> <p>Pour les parents, grands-parents, proches :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rompre l'isolement géographique, social, culturel en leur permettant de rencontrer d'autres adultes et enfants, d'échanger, de partager entre eux leurs expériences.</li> <li>- Permettre de s'informer, d'évoquer leurs questionnements et/ou difficultés, de demander conseils à des pairs et/ou à des professionnels.</li> <li>- Les amener à partager des moments de jeux avec l'enfant.</li> <li>- Leur permettre de s'autoriser à se séparer progressivement de l'enfant.</li> <li>- Découvrir les capacités d'adaptation de leur enfant dans un lieu différent et en présence de d'autres enfants et adultes.</li> </ul>
<b>Public ciblé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les futurs parents.</li> <li>- Les enfants de la naissance à l'anniversaire des 4 ans (jusqu'à 6 ans pour les enfants en situation de handicap)</li> <li>- Les parents ou adultes proches.</li> </ul>
<b>Modalités de fonctionnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service itinérant sur 5 communes.</li> <li>- 4 matinées par semaine.</li> <li>- Gratuit, anonyme, sans inscription, ouvert à tous (habitants de Vie et Boulogne ou extérieur).</li> <li>- 2 accueillantes professionnelles.</li> </ul>
<b>Financement</b>	Budget annuel environ 50 000€ pour la CCVB, subventionné à hauteur de 33 000€ pour la CAF (fonds nationaux et locaux), 1 650€ par la MSA



- **Des constats identifiés concernant « La P'tite Escale »**

La 1<sup>ère</sup> année de fonctionnement en itinérance est concluante : une moyenne de fréquentation autour de 6 familles par accueil ; 104 familles différentes accueillies en 2020 malgré une ouverture à 50%.

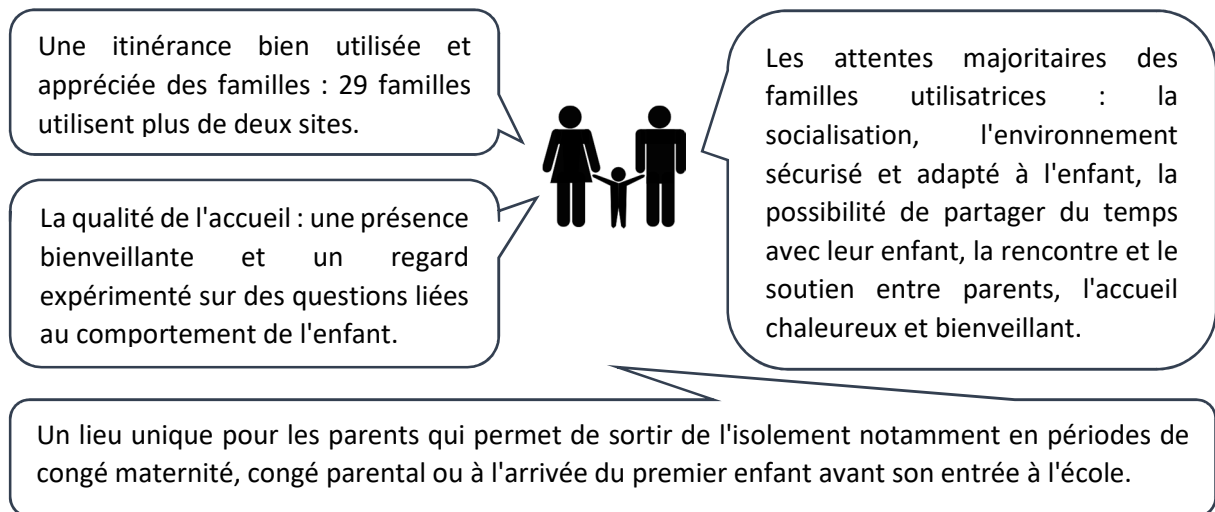
Le LAEP accueille régulièrement de nouvelles familles : 47 en 2020 dont 17 nouvelles familles après la réouverture au 1<sup>er</sup> déconfinement.

La plupart des communes sont représentées parmi les utilisateurs. 10 familles proviennent de l'extérieur de la Communauté de Communes Vie et Boulogne.

Il est observé une augmentation du nombre de papas présents depuis l'ouverture (95 mamans - 43 papas). En 2019, les pères représentent 19% des accompagnants sur Pomme Verte (de janvier à octobre) contre 21% sur la P'tite Escale (d'octobre à décembre).

La fréquentation des sites reste inégale et fluctuante d'un accueil à un autre.

- **Un retour très positif des usagers à travers l'enquête utilisateurs réalisée du 15 septembre au 18 octobre 2020**



Le LAEP « La P'tite Escalé » est un dispositif porté localement répondant à un référentiel national.

Des expérimentations sont en cours, en Vendée notamment, pour étendre ce dispositif de la petite enfance à l'enfance.

### **3.4 : L'accompagnement à la parentalité par la CAF de Vendée**

Dans le cadre de la lutte contre le non recours aux aides sociales, le travailleur social de la CAF propose systématiquement un rendez-vous des droits aux familles fragilisées par une situation ou concernées par un événement particulier comme une naissance. Lors de ce rendez-vous individuel, le travailleur social réalise un diagnostic global de la situation de la famille afin que chaque allocataire puisse bénéficier de l'intégralité de ses droits.

Plus spécifiquement, le travailleur social peut rencontrer un allocataire suite à une séparation. Il informe des droits pour chacun des parents, des aides possibles, des services existants à proximité de son domicile. Divers sujets tels que la résidence et le mode d'accueil des enfants, le changement de situation financière, la pension alimentaire, le logement sont abordés. Le travailleur social guide également l'allocataire dans les différentes démarches : ouverture de droit à l'allocation de soutien familial, dossier d'aide juridictionnelle.

En complémentarité, le site internet départemental « [etreparent85.fr](http://etreparent85.fr) », soutenu par le REAAP, accompagne les parents dans leur rôle parental. Le site répertorie l'ensemble des actions, aides, services, actualités, événements et outils proposés aux parents en Vendée. Des rubriques d'informations pratiques présentent les services proposés par les professionnels et les associations pour répondre aux besoins des personnes selon leur situation : futurs parents, petite enfance 0-6 ans, enfance 6-12 ans, adolescence et jeunes adultes, parents en question, etc.

En complément, pendant la crise sanitaire en 2020, la CAF en partenariat avec le Conseil Départemental et la Préfecture, a publié des fiches ressources destinées aux parents. Celles-ci recensent des informations/ressources utiles pour accompagner les parents sur la scolarité et les loisirs des enfants pendant cette période.



### **3.5 L'accompagnement à la parentalité par le Département**

Depuis 2009, des éducateurs de prévention du Département interviennent auprès des familles en difficultés éducatives. Ils sont actuellement 8 sur l'ensemble de la Vendée.

En repérant et intervenant le plus précocement possible auprès des enfants et de leurs parents, l'objectif est d'éviter la mise en œuvre d'une aide éducative du service de l'ASE et de redonner confiance aux parents en travaillant sur leurs compétences parentales et éducatives.

Un éducateur en poste au sein de la circonscription Roche Nord intervient sur le territoire Vie et Boulogne. Il accompagne les familles toujours à leur demande (principe de libre adhésion). Celles-ci sollicitent l'éducateur de leur propre initiative, ou par l'intermédiaire des travailleurs médico-sociaux (Service de l'Insertion, de la Prévention et de l'Accompagnement SIPAS, Protection Médicale Infantile PMI ou autre service interne au département) ou par d'autres partenaires extérieurs (école, collège...).

Les objectifs de travail sont définis avec la famille. Dans le cadre d'entretiens, l'éducateur peut intervenir à domicile, au sein des Maisons des Solidarités et de la Famille (MDSF) ou à l'extérieur (mairie, Mission Locale...). Les accompagnements durent au minimum 6 mois, renouvelables 1 ou 2 fois.

L'éducateur reçoit également les parents dans le cadre de permanences éducatives au sein des MDSF du Poiré-sur-Vie et de Palluau (3 rencontres maximum) pour une question éducative ponctuelle ou une demande d'orientation.

Au sein des MDSF, la PMI et les assistants sociaux assurent des missions d'accompagnement à la parentalité : accueil, écoute et actions de prévention dans le cadre de la parentalité et de l'éducation (par exemple : prévention de l'épuisement parental), accompagnement des parents avant et suite à la naissance ou l'adoption d'un enfant (consultations nourrisson...), soutien dans les demandes d'aide éducative contractualisée avec l'Aide Sociale à l'Enfance...

### **3.6 D'autres dispositifs d'accompagnement à la parentalité soutenus par la CAF**

- **Les Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité**

Les CLAS ont pour objectifs de soutenir et d'accompagner les parents dans leur rôle éducatif, renforcer leur implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants en reconnaissant et valorisant leur place et leur rôle. Il s'agit également de favoriser le lien entre les familles et l'école en améliorant leur connaissance et leur compréhension du milieu scolaire. Selon les besoins locaux, une commune ou une association peut envisager d'étudier l'opportunité de ce dispositif d'aide à la scolarité.

- **La médiation familiale**

La médiation familiale : la Branche Famille s'implique dans la mise en œuvre d'une politique de médiation familiale afin d'accompagner au mieux les parents dans leur rôle et leurs responsabilités éducatives et favoriser les conditions de la construction et du maintien des liens enfants/parents. La médiation familiale poursuit deux finalités principales : la prévention de la rupture des liens familiaux

et la valorisation des compétences des parents. Un médiateur familial, tiers, impartial et sans pouvoir de décision, favorise, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, la communication, la gestion d'un conflit dans le domaine familial entendu dans sa diversité et dans son évolution. Les familles de Vie et Boulogne doivent se rendre à Challans ou à La Roche-sur-Yon dans des services gérés par l'AREAMS.

- **L'espace rencontres**

L'espace rencontres propose un lieu, extérieur au domicile de chacun des parents, pour maintenir, préserver ou rétablir la relation entre l'enfant et le parent chez qui il ne réside pas habituellement ou un tiers (grands-parents ou fratrie, notamment). La Branche Famille soutient cette modalité d'intervention afin d'assurer le maintien du lien de l'enfant avec le parent chez qui il ne réside pas habituellement, de permettre à l'enfant de conserver la place qui est la sienne au sein de sa famille ainsi que de faciliter l'exercice de l'autorité parentale et de ses responsabilités parentales.

Le Point rencontre de l'AREAMS situé à La Roche-sur-Yon accueille les familles de Vie et Boulogne.

Au vu du nombre de personnes concernées par ces 2 services, l'enjeu n'est pas d'avoir des permanences sur le territoire, mais plutôt de renforcer la communication et l'orientation auprès des familles de Vie et Boulogne.

### 3.7 Le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) Vie et Boulogne



L'ensemble des acteurs parentalité du territoire sont invités à se retrouver au sein du REAAP local créé en 2018.

<b>Le REAAP local</b>	
<b>Gestionnaire</b>	Dispositif piloté par la Communauté de communes Vie et Boulogne et la Caf de la Vendée.
<b>Historique</b>	Sur Vie et Boulogne, il existait un réseau Parentalité depuis 2008 transformé, à la suite de l'Analyse des Besoins Sociaux du territoire et de la fusion des 2 communautés de communes, en REAAP local Vie et Boulogne en décembre 2018.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en réseau des acteurs locaux en lien avec le soutien à la parentalité lors de réunions plénières et de groupes de travail.</li> <li>- Echanger des constats, des pratiques et des réflexions à l'échelle intercommunale.</li> <li>- Coordonner des acteurs et des actions mises en place sur le territoire.</li> <li>- Communiquer et diffuser des actions portées localement à un large réseau d'acteurs, de participants potentiels.</li> </ul>
<b>Composition et fonctionnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un co-pilotage Communauté de Communes Vie et Boulogne / CAF.</li> <li>- Un coordinateur sur la CCVB (10% ETP).</li> <li>- Une trentaine de membres actifs (80 volontaires inscrits) : élus, parents du territoire, professionnels et bénévoles du secteur de la parentalité (centres sociaux, municipalités, associations de parents d'élèves, Education Nationale, établissements d'accueil d'enfants et de jeunes enfants...).</li> <li>- Une session plénière par an et des groupes de travail mis en place en fonction des actions poursuivies.</li> </ul>
<b>Financement</b>	En 2019, le ciné-débat a été financé à hauteur de 3 650€ dont 2 546€ par la CAF dans le cadre du REAAP départemental.

- **Des constats identifiés concernant le REAAP local**

Des actions ont été menées et des perspectives sont à venir :

- Une enquête parents en avril 2019.
- Un ciné-débat à l'automne 2019 qui a connu une bonne participation (une centaine de personnes présentes sur les 3 soirées dont 36 enfants de plus de 8 ans) et un retour positif de la part des familles présentes.
- La diffusion tout au long de l'année des actions portées par des partenaires à l'échelle intercommunale.
- La diffusion d'outils d'accompagnement et de ressources parentalité durant le confinement via le site, réseau social de la Communauté de communes et les membres du REAAP.
- Un projet de temps fort parentalité sur Vie et Boulogne pour 2021.

Les élus soutiennent la mise en œuvre d'actions à l'échelle intercommunale permettant de toucher largement les familles et les différentes tranches d'âge.